

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

# DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

**Renouvellement**                       **1<sup>ère</sup> demande**

LES DOSSIERS DEVRONT PARVENIR IMPERATIVEMENT A LA MAIRIE DE LOUVIERS  
Service des Sports – CS10621- 27406 LOUVIERS CEDEX - (☎ 02.32.09.58.65)

[sport@ville-louviers.fr](mailto:sport@ville-louviers.fr)

Avant le **23 Janvier 2023**

### Conditions d'éligibilité :

- avoir transmis la demande **dûment complétée dans les délais impartis**
- être déclarée à l'OMS de Louviers
- être déclarée en préfecture conformément à la loi du 01/01/1901
- être immatriculée auprès de l'INSEE (n° SIREN)
- être affiliée à une fédération nationale sportive agréée par le Ministère de la Santé et des Sports
- avoir son siège social à Louviers
- avoir signé le Contrat d'Engagement Républicain

NOM DE L'ASSOCIATION : .....

### Suite donnée au Dossier

Observations diverses :

**Montant total de la subvention Attribuée : .....€**

Fonctionnement : .....€

Matériel : .....€

Aide à l'emploi : .....€

Image de la Ville : ..... €

Autre (à préciser) ..... : ..... €

## 1. Identification de l'association

Toutes ces informations doivent être obligatoirement renseignées

**1.1 Nom – Dénomination** : (en toutes lettres conformément au récépissé de la déclaration ou de modification)

.....

**1.2 Numéro SIRET** .....

**1.3 Numéro RNA** [Le RNA \(Répertoire National des Associations\) | Associations.gouv.fr](https://www.associations.gouv.fr/)

ou à défaut celui du récépissé en préfecture : .....

Date de dernière modification en préfecture (Fournir une copie de récépissé si modification en 2021/2022) :

.....

Date de votre dernière Assemblée générale : .....

**1.4 Adresse du Siège Social** :

.....

Code postal : ..... Commune : .....

**1.4.1 Adresse de gestion ou de correspondance** (si différente) : .....

.....


Code postal : ..... Commune : .....

E-mail générique de l'association : .....

**1.5 Représentant –e légal-e** (personne désignée par les statuts)

Nom : ..... Prénom : ..... Fonction :

.....

 : ..... Courriel : .....

**1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention** (si différente du représentant Légal) :

Nom : ..... Prénom : ..... Fonction :

.....

 : ..... Courriel : .....

## 2. Relations avec l'administration

**2.1 Signature du Contrat d'Engagement Républicain** (obligatoire) :

Date de signature (joindre une copie) .....

**2.2 Votre association est-elle reconnue d'intérêt public**  OUI  NON

**2.3 Fédération nationale sportive dont vous dépendez** : .....

**2.4 Participation à l'animation sportive de la commune passée et future**

- Matinée de la course  Village des associations  Louviers Plage  
 Marathon de l'Agglo  Nuit des Sports  Autres (à préciser)

### 3. Fréquentation saison 2021-2022

Ces informations doivent être obligatoirement renseignées

3.1 Nombre d'adhérents total : ..... (\*Joindre un justificatif de votre Comité ou Fédération)

	Lovériens		CASE Hors Louviers		Hors CASE		Totaux		Totaux
	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.	
-									
- 6 ans									
6 à 12 ans									
13 à 17 ans									
18 ans et +									
<b>Totaux</b>									

	Effectifs Adultes			Effectifs Jeunes (- 18 ans)		
	Licenciés compétiteurs*	Licenciés non compétiteurs	Licenciés opération fédéral (découverte)	Licenciés compétiteurs*	Licenciés non compétiteurs	Licenciés opération fédéral (découverte)
Hommes						
Femmes						
<b>Total</b>						

**\*joindre la liste de vos compétiteurs**

Avez –vous des athlètes inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau ou en structure d'entraînement ?  OUI joindre justificatif  NON

3.2 Montant moyen de la cotisation enfant : ..... €

Montant moyen de la cotisation adulte : ..... €

3.3 Sports Collectifs : Nombre d'équipes au sein du club

Seniors féminines	Niveau Départemental	
	Niveau Régional	
	Niveau National	
Seniors masculines	Niveau Départemental	
	Niveau Régional	
	Niveau National	
Jeunes masculines	Niveau Départemental	
	Niveau Régional	
	Niveau National	
Jeunes féminines	Niveau Départemental	
	Niveau Régional	
	Niveau National	

## 4. Kilomètres athlètes saison 2021-2022

4.1 Kilomètres portant sur **les compétitions extérieures officielles inscrites au calendrier de votre fédération** (Joindre les copies de la demande de subvention faite au Conseil Général et celle de la subvention accordée ou par défaut l'annexe 1). Joindre les photocopies des championnats ou compétitions. Les déplacements pour les stages ne sont pas pris en compte.

Kilomètres déclarés : .....

## 5. Moyens Humains saison 2021-2022

5.1 L'association emploie-t-elle du personnel salarié ?

OUI (détailler sur annexe 2)  NON

Nom – Prénom du salarié	Nombre d'heures Hebdomadaires Hors Compétition	Type de contrat (CDD- CDI-CAE....)

5.2 L'association a-t-elle recours au bénévolat ?

OUI (détailler sur annexe 2 Bis)  NON

	Nombre de bénévoles	Nombre d'heures Totales hebdomadaires Hors Compétition
Diplômé		
Non Diplômé		

## 6. Formations saison 2021-2022

Nombre de jours de formations cadres (dirigeants, entraîneurs, arbitres) \*: .....  
(Joindre justificatif)

Nombre de jours de formations athlètes (sportifs – 18 ans) \*: ..... (Joindre justificatif)

**\*Chaque journée doit être détaillée en annexe 3 et 3 bis**

## 7. Budget <sup>(1)</sup> de l'association

Exercice de la saison 2021-2022

**Vous devez impérativement remplir ce document**

Nom de l'Association .....

CHARGES DIRECTES	Montant	RESSOURCES DIRECTES	Montant
<b>60 - Achat</b>		<b>70- Vente de produits finis</b>	
Achat matières et fournitures		Marchandise	
Fournitures administrative		Prestations de services	
Autres fournitures		Produits des activités annexes	
<b>61 – Services extérieurs</b>			
Assurances		<b>74 – Subventions d'exploitation <sup>(2)</sup></b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien et réparation		.....	
Documentation		.....	
<b>62 –Autres services extérieurs</b>		Conseil-s Régional(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Conseil-s Départemental(aux)	
Publicité – publications		Commune de Louviers	
Déplacements, missions et réceptions		Autre-s commune-s	
Frais postaux-internet		.....	
Services Bancaires		.....	
<b>63 – Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux CAF etc	
Impôts et taxes sur rémunérations		Fonds Européens(FSE, FEDER,etc..)	
Autres Impôts et taxes		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
<b>64 – Charges de Personnel</b>		Autres établissement publics	
Rémunérations du personnel		Autres établissements privés (fondations	
Charges sociales			
Autres charge de personnel		<b>75- Autres produits de gestion courante</b>	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		Cotisations	
Engagements		Dons manuels – mécénat - sponsors	
Licences			
Arbitrage		<b>76 – Produits financiers</b>	
Amendes		<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>66- Charges Financières</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>79 – Transferts de charges</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements, provision et engagements</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>Excédent- Bénéfice</b>		<b>Insuffisance – déficit</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE <sup>(3)</sup></b>			
<b>86 – Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – Contribution volontaire en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons nature	
861 - Mise à disposition gratuite des biens et prestations		871- Coût des installations	
862 – Prestation			
864 - Personnel bénévole		875 -Bénévolat	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

(2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements des établissements publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatif.

(3) Le plan comptable des associations, issu du règlement CRCn°2018-06, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) ces informations s'il y a lieu sont fournies par les instances publiques

**Visa du Commissaire aux comptes,**

**Obligatoire pour les associations ayant reçu plus de 23 000€ de subvention municipale sur l'année**

## 8. Budget Prévisionnel <sup>(4)</sup> de l'association

Exercice de la saison 2022-2023

**Vous devez impérativement remplir ce document**

Nom de l'Association .....

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
<b>60 - Achat</b>		<b>70- Vente de produits finis</b>	
Achat matières et fournitures		Marchandise	
Fournitures administrative		Prestations de services	
Autres fournitures		Produits des activités annexes	
<b>61 – Services extérieurs</b>			
Assurances		<b>74 – Subventions d'exploitation <sup>(5)</sup></b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien et réparation		.....	
Documentation		.....	
<b>62 –Autres services extérieurs</b>		Conseil-s Régional(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Conseil-s Départemental(aux)	
Publicité – publications		Commune de Louviers	
Déplacements, missions et réceptions		Autre-s commune-s	
Frais postaux-internet		.....	
Services Bancaires		.....	
<b>63 – Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux CAF etc	
Impôts et taxes sur rémunérations		Fonds Européens(FSE, FEDER,etc..)	
Autres Impôts et taxes		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
<b>64 – Charges de Personnel</b>		Autres établissement publics	
Rémunérations du personnel		Autres établissements privés (fondations	
Charges sociales			
Autres charge de personnel		<b>75- Autres produits de gestion courante</b>	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		Cotisations	
Engagements		Dons manuels – mécénat - sponsors	
Licences			
Arbitrage		<b>76 – Produits financiers</b>	
Amendes		<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>66- Charges Financières</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>79 – Transferts de charges</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements, provision et engagements</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>Excédent- Bénéfice</b>		<b>Insuffisance – déficit</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE <sup>(6)</sup></b>			
<b>86 – Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – Contribution volontaire en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons nature	
861 - Mise à disposition gratuite des biens et prestations		871- Coût des installations	
862 – Prestation			
864 - Personnel bénévole		875 -Bénévolat	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

(4) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

(5) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements des établissements publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatif.

(6) Le plan comptable des associations, issu du règlement CRCn°2018-06, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) ces informations s'il y a lieu sont fournies par les instances publiques

## 9. Fiche Projet N°.....

**Demande d'aide spécifique pour les manifestations ponctuelles ou l'investissement**  
Remplir 1 fiche par Projet

Intitulé du Projet : .....

Date ou période de réalisation : .....

Merci de bien vouloir décrire de façon synthétique votre projet :

.....  
.....  
.....

Charges	Montant	Produits	Montant
<b>60- Charges Spécifiques à l'Action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achat		<b>70- Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Matières et fournitures			
<b>61-Services extérieurs</b>		<b>74 - Subventions demandées</b>	
Locations		Etat : préciser les ministères sollicités	
Entretien		.....	
Assurance		Région(s) : préciser la ou lesquelles	
		.....	
<b>62- Autres Services extérieurs</b>		Département(s) : préciser le ou lesquels	
Honoraires		.....	
Publicité		Commune(s) : préciser la ou lesquelles	
Déplacement, mission		.....	
		.....	
<b>64-Charges de personnel</b>			
Salaires et Charges		Autre recettes attendues : préciser	
		.....	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>Excédent- Bénéfice</b>		<b>Insuffisance – déficit</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

La subvention sollicitée de .....€, objet de la présente demande représente ..... % du total des produits du projet.

## 10. ATTESTATION

Le Droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Cette rubrique doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné(e) (NOM et Prénom) .....

Représentant(e) légal(e) de l'association (dénomination de l'association) .....

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci (7).

**déclare :**

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives<sup>(8)</sup>, comptable, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- Que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n) 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- Exactes et sincères les informations de présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques [CharteEngagementsReciproques.pdf \(associations.gouv.fr\)](#) conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement Associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financière- ou en numéraire – et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)<sup>(10)</sup>

Inférieur ou égal à 500 000 €

Supérieur à 500 000 €

- Demander une subvention de : ..... €

- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

⇒ Joindre un RIB

Fait, le

à

Signature

(7) « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Art 1984 du code civil. »

(8) Déclaration des changements de dirigeants, modifications des statuts, etc. auprès du greffe des associations –Préfecture ou Sous-préfecture.

(9) Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) N) 360/2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n°1407/2013 de la commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides minimis





## ANNEXE 2

<b>HORAIRES EDUCATEURS SALARIES SAISON 2021-2022 HORS COMPETITIONS</b>			
	<b>NOM Prénom</b> .....	<b>NOM Prénom</b> .....	<b>NOM Prénom</b> .....
	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)
<b>Diplôme : B.E, etc</b>			
	<b>Horaires</b>	<b>Horaires</b>	<b>Horaires</b>
<b>Lundi</b>			
<b>Mardi</b>			
<b>Mercredi</b>			
<b>Jeudi</b>			
<b>Vendredi</b>			
<b>Samedi</b>			
<b>Dimanche</b>			
<b>Total Horaires hebo</b>			
	<b>NOM Prénom</b> .....	<b>NOM Prénom</b> .....	<b>NOM Prénom</b> .....
	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)
<b>Diplôme : B.E, etc</b>			
	<b>Horaires</b>	<b>Horaires</b>	<b>Horaires</b>
<b>Lundi</b>			
<b>Mardi</b>			
<b>Mercredi</b>			
<b>Jeudi</b>			
<b>Vendredi</b>			
<b>Samedi</b>			
<b>Dimanche</b>			
<b>Total Horaires hebo</b>			

## ANNEXE 2 Bis

<b>ENCADREMENT BENEVOLE SAISON 2021-2022 HORS COMPETITIONS</b>			
	<b>NOM Prénom</b> .....	<b>NOM Prénom</b> .....	<b>NOM Prénom</b> .....
	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)
Diplôme : B.E, etc			
	<b>Horaires</b>	<b>Horaires</b>	<b>Horaires</b>
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
<b>Total Horaires hebdo</b>			
	<b>NOM Prénom</b> .....	<b>NOM Prénom</b> .....	<b>NOM Prénom</b> .....
	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)	<input type="checkbox"/> Diplômé(e) <input type="checkbox"/> Non Diplômé(e)
Diplôme : B.E, etc			
	<b>Horaires</b>	<b>Horaires</b>	<b>Horaires</b>
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
<b>Total Horaires hebdo</b>			

## ANNEXE 3

## FORMATIONS CADRES SAISON 2021-2022

Dirigeants, Entraîneurs, Arbitres

DATE	LIEU	TYPE DE FORMATION A DETAILLER	HEBERG	INTERVENANT	NBRE PERS	NBRE JOURS	TOTAL
Exemple : 6 et 7 oct 2021	HOULGATE	Formation arbitre	Oui	Cadre régional	3	2	6

## ANNEXE 3 Bis

**FORMATIONS ATHLETES SAISON 2022-2023**

Sportifs de moins de 18 ans

DATE	LIEU	TYPE DE FORMATION A DETAILLER	HEBERG	INTERVENANT	NBRE PERS	NBRE JOURS	TOTAL
Exemple : 6 et 7 oct 2020	HOULGATE	Formation arbitre	Oui	Cadre régional	3	2	6

## **CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGREMENT DE L'ÉTAT**

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain. A cette fin la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ». Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

### **ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE**

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

### **ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE**

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

### **ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION**

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

#### ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

#### ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

#### ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

#### ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.



## CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

L'association : .....

Déclarée sous le numéro : .....

Dont le siège social est situé : .....

Et représentée par son/sa président(e),

Monsieur/ Madame ....., dûment habilité(e) à l'effet des  
présentes par une décision du Conseil d'Administration en date du .....  
ci-annexé, s'engage à respecter le présent contrat d'engagement républicain ci-joint.

Fait à .....

Le .....

L'Association  
Le Président





**Documents à joindre impérativement à votre dossier**

- ⇒ **Justificatif du nombre des licenciés compétiteurs approuvé par votre comité ou fédération,**
  
- ⇒ **Copie de la demande de subvention Kilomètres Athlètes faite au Conseil Régional ou à défaut annexe 1,**
  
- ⇒ **Annexes 2 et 2bis – 3 et 3 bis**
  
- ⇒ **Justificatifs des différentes charges mentionnées dans le compte rendu financier,**
  
- ⇒ **Devis justifiant les dépenses prévisionnelles mentionnées sur la fiche action,**
  
- ⇒ **Compte rendu de votre dernière Assemblée Générale.**
  
- ⇒ **Copie de la dernière modification en Préfecture  
(Si modification en 2021-2022)**
  
- ⇒ **Contrat d'Engagement Républicain signé.**